

Vous recherchez un animal que vous avez perdu

Visitez **TOUS** les bâtiments.

Regardez les boxes par l'extérieur et par le couloir intérieur.

Pour être sûr de n'en avoir oublié aucun, cochez au fur et à mesure les bâtiments que vous avez visités.

BÂTIMENTS CHIENS

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| A | B | C | D | E |
|---|---|---|---|---|

ATTENTION : Regardez les boxes par l'extérieur et par le couloir intérieur

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| G | H | I | K | L | S | T |
|---|---|---|---|---|---|---|

Visitez par le couloir intérieur pour être sûr de voir l'ensemble du box.

BÂTIMENTS CHATS

| Bât. A | Bât. P | Bât. M | Bât. R | Bât. D |
|--|---|---|--|------------------------------------|
| Salle 400/salle 450 Chats adoptables Sauf avis vétérinaire | Salle 500 chats trouvés Salles 600, 800, 900 chats adoptables | Chats adoptables Sauf avis vétérinaire | Salle 300 (chats sous surveillance vétérinaire) | Salle P2/salle P3 chats trouvés |

VOUS AVEZ RETROUVÉ VOTRE ANIMAL

Relevez sur la porte du box, côté couloir, le numéro du box et donnez-le aux secrétaires au bureau.

Vous voulez adopter un animal

N'hésitez pas à sélectionner plusieurs animaux, celui que vous avez choisi peut ne pas être disponible : déjà réservé, malade, etc...

Relevez les numéros des boxes des animaux qui vous intéressent

Retournez au bureau et demandez conseil au secrétariat.

Fiches sur les boxes : quelques explications

En garde et ne pas disposer : il a un propriétaire momentanément indisponible (hospitalisé, incarcéré, etc...) ou confié par la police avec obligation de le garder. **NON ADOPTABLE.**

Disponible le... : animal trouvé, gardé 10 jours à la disposition de son maître, ne pouvant donc être adopté qu'à la date indiquée. Mais pouvant être réservé (voir ci-dessous) **sauf avis vétérinaire.**

Animal réservé : animal trouvé, gardé 10 jours à la disposition de son maître, déjà réservé par quelqu'un qui a versé une caution pour l'adopter.

Mordeur : animal sous surveillance vétérinaire. Ne peut être placé.